



RAPPORT ANNUEL

CM-AM CREDIT LOW DURATION

Fonds commun de placement

Exercice du 01/04/2023 au 28/03/2024

CARACTERISTIQUES DE L'OPC

Forme juridique : FCP

• L'objectif de gestion

Cet OPCVM est géré activement et de manière discrétionnaire. Il a pour objectif de gestion la recherche d'une performance nette de frais supérieure à celle de son indicateur de référence 100% €STR Capitalisé, sur la durée de placement recommandée. La composition de l'OPCVM peut s'écarter significativement de la répartition de l'indicateur.

L'indice est retenu en cours de clôture et exprimés en euro, coupons réinvestis.

Il tient compte de la capitalisation des intérêts pour l'€STR

• Stratégie d'investissement

Afin de réaliser l'objectif de gestion, l'OPCVM adopte un style de gestion active en relation avec un indice de référence, afin de disposer d'un positionnement clair en termes d'univers de risque et d'objectif de performance tout en recherchant l'optimisation du couple rendement/risque du portefeuille par rapport à son indice.

La construction du portefeuille est réalisée sur l'ensemble de la courbe des taux dans les limites de la fourchette de sensibilité et consiste à déterminer comment, et dans quelle proportion, sa structure sera ou non différente de celle de son indice de référence en fonction des conclusions des différentes analyses de marché et de risque menées par l'équipe de gestion.

Le process de gestion repose tout d'abord sur une analyse macro- économique, visant à anticiper les tendances d'évolution des marchés à partir de l'analyse du contexte économique et géopolitique global. Cette approche est ensuite complétée par une analyse microéconomique des émetteurs et par une analyse des différents éléments techniques du marché, visant à surveiller les multiples sources de valeur ajoutée des marchés de taux afin de les intégrer dans la prise de décision. Les décisions de gestion portent notamment sur :

- Le degré d'exposition au risque de taux,
- Le positionnement dans la courbe,
- L'allocation géographique,
- Le degré d'exposition au risque de crédit résultant d'une allocation sectorielle et de la sélection des émetteurs,
- La sélection des supports d'investissement utilisés.

Les critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) sont une des composantes de la gestion mais leur poids dans la décision finale n'est pas défini en amont.

L'OPCVM s'engage à respecter les fourchettes d'exposition sur l'actif net suivantes :

De 0 % à 10 % sur les marchés actions, de toutes zones géographiques, de toutes capitalisations, de tous les secteurs.

De 80 % à 110 % en instruments de taux, souverains, publics, privés, de l'OCDE , de toutes notations selon l'analyse de la société de gestion ou celle des agences de notation ou non notés. L'OPCVM pourra être exposé aux instruments de taux spéculatifs (20% maximum) , aux instruments de titrisation (30 % maximum), aux instruments de la zone euro (110 % maximum). La fourchette de sensibilité de l'OPCVM est comprise entre - 2 et 2

De 0 % à 20 % en obligations convertibles.

Jusqu'à 10 % de l'actif net au risque de change.

Il peut également intervenir sur les : -contrats financiers à terme ferme ou optionnels, titres intégrant des dérivés utilisés à titre de couverture et/ou d'exposition aux risques d'action, de taux, de crédit, de change. L'effet de levier indicatif est de 100 %

- acquisitions et cessions temporaires de titres.

COMMENTAIRE DE GESTION

Les tensions post crise pandémique sur l'offre et la guerre en Ukraine ont précipité l'ensemble de l'économie mondiale dans une spirale inflationniste. En Europe cela s'est traduit par la poursuite de la hausse des taux tout au long de l'exercice. Face à la montée continue des prix et une croissance résiliente, la BCE a relevé 6 fois ses taux directeurs sur 2023. Ce qui place le taux de dépôt à un niveau record de 4%. A partir du second semestre 2023, les thèses du ralentissement économique et de l'accalmie sur l'inflation commencent à se matérialiser. Ce qui a mis fin au cycle de hausse à partir du mois de septembre. Le reste de l'exercice est marqué par les spéculations sur les dates des prochaines baisses de taux. A noter que les spreads de crédit monétaires sont restés particulièrement résilients sur l'exercice.

L'actif du fonds clôture l'exercice à EUR 214M, soit une hausse de 22% en comparaison au EUR 175M l'exercice précédent. Nous avons poursuivi la réduction de la durée de vie moyenne du portefeuille avec l'intensification du mouvement haussier taux. La sensibilité est ajustée pour insensibiliser à la remontée des taux. La robustesse du portefeuille se traduit par une note moyenne du portefeuille maintenue à BBB+. Nous avons renforcé la part des CP sur des conditions plus favorables que sur l'obligataire. Nous par ailleurs poursuivi l'investissement de titres en devises couverts contre le risque de change.

Sur l'exercice, la performance nette de frais de la part RD est de 4.568% et celle de la part H est de 4.254%, l'indice €str affiche lui une performance de 3.711%.

- Article 8 SFDR – TAXONOMIE

La stratégie d'investissement de l'OPC intègre des critères extra-financiers selon une méthodologie développée par le département d'analyse extra financière de Crédit Mutuel Asset Management visant à exclure les valeurs les moins bien notées en matière environnementale, sociale et de gouvernance afin de réduire notamment l'impact du risque de durabilité auquel l'OPC est exposé.

L'équipe de gestion s'attache à prendre en compte dans ses décisions d'investissement les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques considérées comme durables au regard du règlement « Taxonomie » (UE) 2020/852. Le recensement des émetteurs au sein du Fonds dont les activités sont éligibles à la Taxonomie est un sujet principal pour Crédit Mutuel Asset Management. Des travaux sont en cours afin de permettre, à terme, de déterminer un pourcentage minimum d'alignement avec la taxonomie.

Les principales incidences négatives sont également prises en compte dans la stratégie d'investissement.

Crédit Mutuel Asset Management applique sur l'ensemble de sa gamme d'OPC :

- une politique de suivi des controverses visant à détecter les valeurs sur lesquelles des controverses apparaissent. En fonction de l'analyse menée, les valeurs concernées sont maintenues ou exclues,
- une politique d'exclusion sectorielle stricte concernant notamment les armes controversées,

Ces politiques sont disponibles sur le site internet de Crédit Mutuel Asset Management.

Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements qui sont qualifiés d'investissement durable au sens du Règlement « SFDR » (UE) 2019/2088.

Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durable sur le plan environnemental.

Politiques sectorielles :

Inscrit dans ses objectifs stratégiques, Crédit Mutuel Asset Management développe progressivement un ensemble de politiques sectorielles en lien notamment avec la politique RSM (Responsabilité Sociale et Mutualiste) (1) du Crédit Mutuel Alliance Fédérale. Le détail des politiques sectorielles de la société de gestion est disponible sur le site de Crédit Mutuel Asset Management.

La surveillance et le contrôle de l'application de ces dernières s'effectuent à trois niveaux :

- par la mise en place d'un dispositif de contrôle pré-trade, empêchant la souscription de titres interdits de par l'application des politiques sectorielles (2) ;
- par la mise en place d'un dispositif de contrôle post-trade, permettant d'identifier les valeurs interdites par l'application des politiques sectorielles et présentes en portefeuille (hors OPC qui font de la réplication indicielle dans leur structuration) ;
- par le Comité RSE (trimestriel), réuni autour de la Direction générale, en charge de la supervision et du suivi de l'application des politiques sectorielles. Ce Comité prend connaissance en particulier des analyses qualitatives réalisées par le Pôle Finance Responsable et Durable sur les émetteurs concernés par les différentes politiques sectorielles.

Politique sectorielle Charbon :

Au niveau de la SGP (3), sur l'exercice écoulé, notons la prise en compte de la mise à jour de la liste « GCEL » (4) par l'ONG Urgewald, laquelle constitue la référence en termes de déploiement de notre politique sectorielle.

L'identification des émetteurs impliqués dans des activités liées au charbon s'effectue selon plusieurs critères :

- Les « Coal Developer » (5) : émetteurs développant des capacités en lien avec l'exploitation de charbon ;
- Et 4 autres critères associés à des seuils :
 - o Production annuelle de charbon < 10 MT ;
 - o Capacités électriques installées basées sur le charbon < 5 GW
 - o Part du Charbon thermique dans le CA < 10%
 - o Part du Charbon dans le mix énergétique < 10%

Notons la baisse des niveaux des seuils relatifs, de 20% à 10%.

La liste GCEL compte désormais 3731 émetteurs (maisons mères et filiales) dont 1840 sont identifiés comme « coal developer ».

Sur l'exercice, le Comité RSE, instance de gouvernance et de suivi de l'application de nos politiques sectorielles, a confirmé le statut « autorisé » de 2 groupes émetteurs présents dans la liste GCEL et engagés dans un plan de sortie du charbon à horizon 2030.

Au total, la mise en œuvre de notre politique sectorielle aboutit à l'exclusion de 99,8% des émetteurs de la liste GCEL 2023. Ce haut niveau d'exclusion s'explique, entre autre, par l'extension de l'interdiction d'un émetteur à l'ensemble du Groupe auquel il appartient.

Politique sectorielle Défense et Sécurité :

La politique sectorielle Défense et Sécurité se compose de deux volets :

- Exclusion des entreprises impliquées dans le secteur des armes controversées et des armes non-conventionnelles et de destruction massive ;
- Suivi des controverses portant sur des sociétés impliquées dans l'armement militaire de combat.

S'agissant des activités liées aux armes conventionnelles, le pôle Finance Responsable et Durable (FRd) de Crédit Mutuel Asset Management assure une vigilance particulière concernant les sociétés impliquées dans l'armement militaire de combat et faisant l'objet de controverses très sévères liées aux activités de défense et sécurité. Cette analyse peut mener à une exclusion.

L'application de la politique sectorielle Défense et Sécurité aboutit à l'exclusion de 137 émetteurs.

Politique sectorielle Hydrocarbure :

Au 1er janvier 2023 la politique sectorielle hydrocarbure est entrée en application, dans le cadre de la déclinaison des politiques sectorielles mises en place au sein de Crédit Mutuel Alliance Fédérale.

Elle prévoit le gel des positions des émetteurs figurant dans la liste dite « GOGEL », produite par Urgewald, et ne respectant le seuil suivant :

- la part de production d'hydrocarbures non conventionnels est supérieure à 25% dès le 01/01/2023 ;
- Le périmètre retenu pour définir la partie non conventionnelle des hydrocarbures est celui de l'ONG Urgewald, à savoir :
- pétrole ou gaz de schiste,
 - pétrole issu de sables bitumineux,
 - pétrole lourd et extra-lourd,

- pétrole en eau profonde,
- pétrole extrait en Arctique,
- méthane de houille.

Au 1er janvier 2023, l'application de la politique sectorielle aboutit à l'exclusion de 481 émetteurs sur un total de 789 recensés dans la GOGEL 2022. Le taux d'exclusion ressort ainsi à 61%.

-
- (1) Politique RSE adaptée à l'organisation propre du Crédit Mutuel Alliance Fédérale.
 - (2) Mise en service au 2nd semestre 2021.
 - (3) Société de Gestion.
 - (4) Mise à jour en octobre de chaque année.
 - (5) Développement de nouvelles capacités de production de charbon.

La gestion de cet OPC repose sur des objectifs mesurables de prise en compte des critères extra-financiers qui constituent une des composantes de la gestion mais leur poids dans la décision finale n'est pas défini en amont. Cette prise en compte des critères extra-financiers est matérialisée par une note ou un indicateur extra-financier supérieure à celle de l'univers d'investissement.

- **Frais de gestion indirects calculés**

13 840,42 EUR

- **Addendum – Article 8**

Le disclaimer de l'Addendum figure en dernière page du rapport annuel.

- **Transparence Des Opérations De Financement Sur Titres (SFTR)**

Au cours de l'exercice, le fonds n'a pas effectué d'opérations de financement sur titres soumis à la réglementation SFTR, à savoir opération de pension, prêt/emprunt de titres de matières premières, opération d'achat-revente ou de vente-achat, opération de prêt avec appel de marge et contrat d'échange sur revenu global (TRS).

RAPPORT COMPTABLE

• INFORMATIONS JURIDIQUES

Les performances passées ne préjugent pas des résultats futurs.

• Commission de mouvement et frais d'intermédiation

Le compte-rendu relatif aux frais d'intermédiation prévu au Règlement Général de l'Autorité des Marchés Financiers est consultable sur le site internet : www.creditmutuel-am.eu et/ou auprès de CREDIT MUTUEL ASSET MANAGEMENT, 4 rue Gaillon, 75002 Paris.

• Politique du gestionnaire en matière de droit de vote

Conformément au Règlement Général de l'Autorité des Marchés Financiers, les informations concernant la politique de vote et le compte-rendu de celle-ci sont disponibles sur le site Internet de la société de gestion et/ou à son siège social. La politique de vote s'inscrit dans le prolongement de la politique d'investissement, dont l'objectif est la recherche d'une performance régulière sur le long terme dans le respect des orientations de gestion des fonds. Elle intègre les particularités de chaque pays en termes de droit des sociétés et de gouvernement d'entreprise. Les principes de la politique de vote de CREDIT MUTUEL ASSET MANAGEMENT sont les suivants :

- respect des droits des actionnaires minoritaires et équité entre les actionnaires,
- transparence et qualité des informations fournies aux actionnaires,
- équilibre des pouvoirs entre les organes de direction,
- pérennité et intégration de la stratégie long terme des entreprises,
- soutien des meilleures pratiques de gouvernement d'entreprise. Dans les fonds d'actionnariat salarié, les droits de vote attachés aux titres de l'entreprise sont exercés par le Conseil de surveillance.

• Procédure de sélection et d'évaluation des intermédiaires et contreparties

Les intermédiaires sélectionnés figurent sur une liste établie et revue au moins une fois par an par la société de gestion. La méthode retenue est un scoring global annuel de chaque intermédiaire permettant de lui attribuer une note qui conditionne son maintien ou non dans la liste des intermédiaires autorisés. La note obtenue est basée sur les éléments spécifiques et considérés comme déterminants. Il s'agit par ordre d'importance décroissante : de l'engagement de la part de l'intermédiaire sur les quantités à négocier et à livrer, de la qualité de l'exécution, de la réactivité lors de la réception/passation d'ordres, du nombre d'incidents de règlement/livraison, de la pertinence des informations communiquées. Le respect des tarifs négociés conditionne le maintien de l'intermédiaire dans la liste.

• Information relative aux modalités de calcul du risque global

Le risque global sur contrats financiers est calculé selon la méthode du calcul de la valeur en risque absolue.

Les VaR affichées dans ce tableau sont calculées par la méthode de Monte Carlo, à un horizon 20 jours, avec un intervalle de confiance de 99%.

Méthode VAR			
Levier au 28/03/2024	Niveau minimum	Niveau maximum	Niveau moyen
36%	1,11%	6,7%	1,8%

• Politique de rémunération

Crédit Mutuel Asset Management inscrit sa politique de rémunération dans le cadre des principes de Crédit Mutuel Alliance Fédérale (cf. site de la Banque Fédérative du Crédit Mutuel – Espace

Investisseurs – Information financière/ réglementée) tout en respectant les exigences réglementaires. Crédit Mutuel Alliance Fédérale a mis en place un comité des rémunérations unique, dont le périmètre s'étend à l'ensemble de ses filiales.

Pour rappel, la politique de rémunération applicable aux gestionnaires de fonds d'investissement est dictée par les directives 2014/91/UE du 23 juillet 2014 (OPCVM V) et 2011/61/UE du 8 juin 2011 dite directive AIFM ainsi que leurs textes de transposition.

A. Processus Opérationnel

Le comité des rémunérations de la Caisse Fédérale de Crédit Mutuel procède à un examen annuel des principes de la politique de rémunération et exprime son avis sur les propositions de la direction générale élaborées après consultation de la direction des risques et de la conformité.

Concernant Crédit Mutuel Asset Management, les rémunérations sont basées notamment sur les critères suivants: la performance du ou des fonds gérés par le collaborateur ainsi que la contribution individuelle aux activités de l'entreprise ainsi que le respect des règles de risques et de conformité. Pour plus d'information, vous pouvez consulter le site internet de Crédit Mutuel Asset Management (notamment le respect des Politiques sectorielles d'exclusion ainsi que le respect de l'exclusion des valeurs controversées).

B. Personnel identifié

Crédit Mutuel Asset Management a identifié les preneurs de risques selon deux critères :

- Rôle et responsabilité des acteurs afin de déterminer les preneurs de risque au niveau de la Société de Gestion et des OPCVM/FIA gérés,
- Rémunérations afin de déterminer le personnel qui, au vu de sa rémunération, devrait être considéré comme preneur de risque.

Sont considérés comme personnel identifié :

- le Directeur Général, le Secrétaire Général, Directeur des Gestions, les responsables en charge respectivement : des pôles de Gestion, de la finance responsable et durable, de la Direction Juridique et Financière, de la Direction des Relations Distributeurs, de la Direction des Risques, de la Direction des Services Supports, de la Direction des Ressources Humaines et le Responsable de la Conformité et du Contrôle Interne (RCCI)
- les collaborateurs affectés aux activités de gestion collective de Crédit Mutuel Asset Management : les gérants .

C. Rémunérations

Parmi le personnel identifié de Crédit Mutuel Asset Management, certains collaborateurs perçoivent outre leur rémunération fixe, des primes à caractère discrétionnaire. Il s'agit principalement des gérants et de la direction générale. Dans le but de limiter les prises de risque, les modalités de rémunération discrétionnaires doivent permettre de prendre en compte la performance et le risque. En tout état de cause, la gestion du risque, le respect de l'éthique et de l'intérêt du client doivent l'emporter sur les performances financières.

Crédit Mutuel Asset Management peut décider de ne pas accorder ces primes à caractère discrétionnaire si les circonstances le justifient. En particulier, ces primes individuelles pourront être diminuées voire réduites à zéro dans certaines circonstances, notamment en cas d'atteinte aux intérêts des clients ou de manquement caractérisé à l'éthique. Le versement de prime garantie est exceptionnel, et ne s'applique que dans le cadre de l'embauche d'un nouveau membre du personnel et est limitée à la première année.

En 2022, le total des rémunérations brutes globales versées aux 279 collaborateurs présents sur l'exercice s'est élevé à 18 813 105 € dont 1 282 750 € de primes. Les éléments de rémunération versés aux collaborateurs ayant une incidence sur le profil de risques de la société de gestion s'élèvent 7 272 428 €.

Les primes à caractère discrétionnaire sont payées en mars de l'année (n+1) lorsqu'une vision de l'exercice (n) est disponible.

Ces primes sont limitées à un montant annuel unitaire de 100.000€ et ne font pas l'objet d'un étalement. Dans le cadre d'une révision de la politique de rémunération permettant un versement de primes discrétionnaires supérieures à 100.000€, Crédit Mutuel Asset Management en informerait préalablement l'AMF et mettrait sa politique de rémunération en conformité avec les directives dites OPCVM V et AIFM en prévoyant notamment les conditions d'étalement sur une période minimum de trois ans.

● **Evènements intervenus au cours de la période**

15/12/2023 Caractéristiques de gestion : Mise en place de mécanismes de liquidité (gates et swing pricing)

15/12/2023 Caractéristiques de gestion : Mise à jour de l'annexe SFDR

15/12/2023 Mise à jour de la trame : Mise en conformité de la trame

01/01/2024 Changement de délégation : Intégration de la nouvelle délégation comptable à partir du 01/01/2024

12/02/2024 Modification du SRI : Modification du SRI

BILAN ACTIF

	28/03/2024	31/03/2023
Immobilisations nettes	0,00	0,00
Dépôts et instruments financiers	209 945 529,59	180 175 051,72
Actions et valeurs assimilées	0,00	0,00
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	149 026 577,89	152 826 060,62
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	149 026 577,89	152 136 692,25
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	689 368,37
Titres de créances	34 261 473,29	15 212 461,40
Négociés sur un marché réglementé ou assimilé	34 261 473,29	15 212 461,40
Titres de créances négociables	34 261 473,29	15 212 461,40
Autres titres de créances	0,00	0,00
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Parts d'organismes de placement collectif	21 040 128,67	3 038 882,31
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	21 040 128,67	3 038 882,31
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'Union européenne	0,00	0,00
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'union européenne et organismes de titrisations	0,00	0,00
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'union européenne et organismes de titrisations non cotés	0,00	0,00
Autres organismes non européens	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Créances représentatives de titres reçus en pension	0,00	0,00
Créances représentatives de titres prêtés	0,00	0,00
Titres empruntés	0,00	0,00
Titres donnés en pension	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Contrats financiers	5 617 349,74	9 097 647,39
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Autres opérations	5 617 349,74	9 097 647,39
Autres instruments financiers	0,00	0,00
Créances	14 585 257,32	6 655 565,22
Opérations de change à terme de devises	14 509 162,23	6 566 970,22
Autres	76 095,09	88 595,00
Comptes financiers	12 770 285,00	1 910 610,74
Liquidités	12 770 285,00	1 910 610,74
Total de l'actif	237 301 071,91	188 741 227,68

BILAN PASSIF

	28/03/2024	31/03/2023
Capitaux propres		
Capital	214 857 670,30	175 268 041,92
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)	0,00	0,00
Report à nouveau (a)	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a, b)	-3 051 648,57	-2 066 320,34
Résultat de l'exercice (a, b)	8 614 587,28	3 073 144,50
Total des capitaux propres	220 420 609,01	176 274 866,08
<i>(= Montant représentatif de l'actif net)</i>		
Instruments financiers	2 554 715,71	4 934 884,92
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres donnés en pension	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres empruntés	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Contrats financiers	2 554 715,71	4 934 884,92
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Autres opérations	2 554 715,71	4 934 884,92
Dettes	14 325 747,19	7 531 476,68
Opérations de change à terme de devises	14 294 775,96	6 513 015,28
Autres	30 971,23	1 018 461,40
Comptes financiers	0,00	0,00
Concours bancaires courants	0,00	0,00
Emprunts	0,00	0,00
Total du passif	237 301 071,91	188 741 227,68

(a) Y compris comptes de régularisations

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

HORS-BILAN

	28/03/2024	31/03/2023
Opérations de couverture		
Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
Total Engagements sur marchés réglementés ou assimilés	0,00	0,00
Engagements de gré à gré		
Swaps de taux		
Devise		
CCS EURJPY 09/06/26	1 403 508,77	1 403 508,77
Total Devise	1 403 508,77	1 403 508,77
Total Swaps de taux	1 403 508,77	1 403 508,77
Total Engagements de gré à gré	1 403 508,77	1 403 508,77
Autres engagements		
Total Autres engagements	0,00	0,00
Total Opérations de couverture	1 403 508,77	1 403 508,77
Autres opérations		
Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
Total Engagements sur marchés réglementés ou assimilés	0,00	0,00
Engagements de gré à gré		
Swaps de taux		
Devise		
CCS EURJPY 16/07/24	1 393 728,22	1 393 728,22
CCS EURCHF 05/09/23	0,00	1 934 610,17
Total Devise	1 393 728,22	3 328 338,39
Taux		
SWTCMC200226-.2773/E	4 330 000,00	4 330 000,00
SWTCMC160625-.3965/E	1 500 000,00	1 500 000,00
SWTCMC130825-.428/EU	1 500 000,00	1 500 000,00
SWTCMC190125-.2985/E	5 500 000,00	5 500 000,00
SWTCMC291025-.1508/E	3 600 000,00	3 600 000,00
SWTCIC101124-.2884/E	3 250 000,00	3 250 000,00
SWTCIC100526-.1911/E	3 000 000,00	3 000 000,00
SWTCMC190824-.2469/E	6 400 000,00	6 400 000,00
SWTCIC040824-.016/EU	22 500 000,00	22 500 000,00
SWTCMC170525.9849/EU	10 000 000,00	10 000 000,00
SWTABA1901282.3547/O	5 000 000,00	5 000 000,00
SWTRBS190128OISEST/2	5 000 000,00	5 000 000,00
SWTHVB1703282.9827/E	5 000 000,00	5 000 000,00
SWTCMC010923-.478/EU	0,00	14 000 000,00
SWTBNP1901242.9982/O	0,00	5 000 000,00
SWTNAT200124OISEST/2	0,00	5 000 000,00
Total Taux	76 580 000,00	100 580 000,00
Total Swaps de taux	77 973 728,22	103 908 338,39
Total Engagements de gré à gré	77 973 728,22	103 908 338,39
Autres engagements		
Total Autres engagements	0,00	0,00
Total Autres opérations	77 973 728,22	103 908 338,39

COMPTE DE RESULTAT

	28/03/2024	31/03/2023
Produits sur opérations financières		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	283 878,24	27 236,56
Produits sur actions et valeurs assimilées	0,00	0,00
Produits sur obligations et valeurs assimilées	4 715 671,54	3 417 373,35
Produits sur titres de créances	899 001,99	57 444,31
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Produits sur contrats financiers	3 098 745,52	580 505,60
Autres produits financiers	0,00	0,00
TOTAL (I)	8 997 297,29	4 082 559,82
Charges sur opérations financières		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Charges sur contrats financiers	606 912,32	375 383,11
Charges sur dettes financières	449,16	11 105,83
Autres charges financières	0,00	0,00
TOTAL (II)	607 361,48	386 488,94
Résultat sur opérations financières (I - II)	8 389 935,81	3 696 070,88
Autres produits (III)	0,00	0,00
Frais de gestion et dotations aux amortissements (IV)	345 279,34	320 971,50
Résultat net de l'exercice (L. 214-17-1) (I - II + III - IV)	8 044 656,47	3 375 099,38
Régularisation des revenus de l'exercice (V)	569 930,81	-301 954,88
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (VI)	0,00	0,00
Résultat (I - II + III - IV +/- V - VI)	8 614 587,28	3 073 144,50

- **REGLES ET METHODES COMPTABLES**

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le Règlement ANC 2014-01 modifié.
Les éléments comptables sont présentés en euro, devise de la comptabilité de l'OPC.

- **Comptabilisation des revenus**

Les comptes financiers sont enregistrés pour leur montant, majoré, le cas échéant, des intérêts courus qui s'y rattachent.

L'OPC comptabilise ses revenus selon la méthode du coupon encaissé.

- **Comptabilisation des entrées et sorties en portefeuille**

La comptabilisation des entrées et sorties de titres dans le portefeuille de l'OPC est effectuée frais exclus.

- **Affectation des sommes distribuables**

Part RD :
Pour les revenus : distribution et/ou capitalisation
Pour les plus ou moins-values : capitalisation totale

Part H :
Pour les revenus : distribution et/ou capitalisation
Pour les plus ou moins-values : capitalisation totale

- **Frais de gestion et de fonctionnement**

Les frais de gestion sont prévus par la notice d'information ou le prospectus complet de l'OPC.

- **Frais de gestion fixes (taux maximum)**

		Frais de gestion fixes	Assiette
RD	FR0007081088	0,3 % TTC maximum dont frais de gestion financière : 0,26 % TTC maximum dont frais de fonctionnement et autres services : 0,04 % TTC maximum	Actif net
H	FR0013188372	0,47 % TTC maximum dont frais de gestion financière : 0,43 % TTC maximum dont frais de fonctionnement et autres services : 0,04 % TTC maximum	Actif net

- **Frais de gestion indirects (sur OPC)**

		Frais de gestion indirects
RD	FR0007081088	Néant
H	FR0013188372	Néant

- **Commission de surperformance**

Part FR0007081088 RD

Néant

Part FR0013188372 H

Néant

- **Rétrocessions**

La politique de comptabilisation de rétrocessions de frais de gestion sur OPC cibles détenus est décidée par la société de gestion.

Ces rétrocessions sont comptabilisées en déduction des commissions de gestion. Les frais effectivement supportés par le fonds figurent dans le tableau « Frais de gestion supportés par l'OPC ». Les frais de gestion sont calculés sur l'actif net moyen à chaque valeur liquidative et couvrent les frais de la gestion financière, administrative, la valorisation, le coût du dépositaire, les honoraires des commissaires aux comptes... Ils ne comprennent pas les frais de transaction.

- **Frais de transaction**

Les courtages, commissions et frais afférents aux ventes de titres compris dans le portefeuille collectif ainsi qu'aux acquisitions de titres effectuées au moyen de sommes provenant, soit de la vente ou du remboursement de titres, soit des revenus des avoirs compris dans l'OPC, sont prélevés sur lesdits avoirs et viennent en déduction des liquidités.

Commissions de mouvement	Clé de répartition (en %)		
	SDG	Dépositaire	Autres prestataires
Néant			

- **Méthode de valorisation**

Lors de chaque valorisation, les actifs de l'OPCVM, du FIA sont évalués selon les principes suivants :

- **Actions et titres assimilés cotés (valeurs françaises et étrangères) :**

L'évaluation se fait au cours de Bourse.

Le cours de Bourse retenu est fonction de la Place de cotation du titre :

Places de cotation européennes : Premier cours de bourse du jour.

Places de cotation asiatiques : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation australiennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation nord-américaines : Dernier cours de bourse du jour précédent.

Places de cotation sud-américaines : Dernier cours de bourse du jour précédent.

En cas de non-cotation d'une valeur, le dernier cours de Bourse de la veille est utilisé.

- **Obligations et titres de créance assimilés (valeurs françaises et étrangères) et EMTN :**

L'évaluation se fait au cours de Bourse :

Le cours de Bourse retenu est fonction de la Place de cotation du titre :

Places de cotation européennes : Premier cours de bourse du jour.

Places de cotation asiatiques : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation australiennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation nord-américaines : Dernier cours de bourse du jour précédent.

Places de cotation sud-américaines : Dernier cours de bourse du jour précédent.

En cas de non-cotation d'une valeur, le dernier cours de Bourse de la veille est utilisé.

Dans le cas d'une cotation non réaliste, le gérant doit faire une estimation plus en phase avec les paramètres réels de marché. Selon les sources disponibles, l'évaluation pourra être effectuée par différentes méthodes comme :

- la cotation d'un contributeur,
- une moyenne de cotations de plusieurs contributeurs
- un cours calculé par une méthode actuarielle à partir d'un spread (de crédit ou autre) et d'une courbe de taux,
- etc.

- **Titres d'OPCVM, de FIA ou de fond d'investissement en portefeuille :**

Evaluation sur la base de la dernière valeur liquidative connue.

- **Parts d'organismes de Titrisation :**

Evaluation au premier cours de bourse du jour pour les organismes de titrisation cotés sur les marchés européens.

- **Acquisitions temporaires de titres :**

- Pensions livrées à l'achat : Valorisation contractuelle. Pas de pension d'une durée supérieure à 3 mois.
- Rémérés à l'achat : Valorisation contractuelle, car le rachat des titres par le vendeur est envisagé avec suffisamment de certitude.
- Emprunts de titres : Valorisation des titres empruntés et de la dette de restitution correspondante à la valeur de marché des titres concernés.

- **Cessions temporaires de titres :**

- Titres donnés en pension livrée : Les titres donnés en pension livrée sont valorisés au prix du marché, les dettes représentatives des titres donnés en pension sont maintenues à la valeur fixée dans le contrat.
- Prêts de titres : Valorisation des titres prêtés au cours de bourse de la valeur sous-jacente. Les titres sont récupérés par l'OPCVM, FIA à l'issue du contrat de prêt.

- **Valeurs mobilières non-cotées :**

Evaluation utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et sur le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

- **Titres de créances négociables :**

Règles applicables jusqu'au 31-03-2023 :

- Les TCN qui, lors de l'acquisition, ont une durée de vie résiduelle de moins de trois mois, sont valorisés de manière linéaire.
- Les TCN acquis avec une durée de vie résiduelle de plus de trois mois sont valorisés :
 - à leur valeur de marché jusqu'à 3 mois et un jour avant l'échéance.

- la différence entre la valeur de marché relevée 3 mois et 1 jour avant l'échéance et la valeur de remboursement est linéarisée sur les 3 derniers mois.
- exceptions : les BTF et BTAN sont valorisés au prix de marché jusqu'à l'échéance.

Valeur de marché retenue :

- BTF/BTAN :

Taux de rendement actuariel ou cours du jour publié par la Banque de France.

- Autres TCN :

Pour les TCN faisant l'objet de cotations régulières : le taux de rendement ou le cours utilisés sont ceux constatés chaque jour sur le marché.

Pour les titres sans cotation régulière : application d'une méthode proportionnelle avec utilisation du taux de rendement de la courbe de taux de référence corrigé d'une marge représentative des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur.

Règles applicables à partir du 01-04-2023 :

Les TCN sont valorisés à la valeur de marché.

Valeur de marché retenue :

- BTF/BTAN :

Taux de rendement actuariel ou cours du jour publié par la Banque de France.

- Autres TCN :

Pour les TCN faisant l'objet de cotation régulière : le taux de rendement ou les cours utilisés sont ceux constatés chaque jour sur le marché.

Pour les titres sans cotation régulière ou réaliste : application d'une méthode actuarielle avec utilisation du taux de rendement d'une courbe de taux de référence corrigé d'une marge représentative des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur (spread de crédit ou autre).

- **Contrats à terme fermes :**

Les cours de marché retenus pour la valorisation des contrats à terme fermes sont en adéquation avec ceux des titres sous-jacents. Ils varient en fonction de la Place de cotation des contrats :

- Contrats à terme fermes cotés sur des Places européennes : Premier cours du jour ou cours de compensation veille.
- Contrats à terme fermes cotés sur des Places nord-américaines : Dernier cours veille ou cours de compensation veille.

- **Options :**

Les cours de marché retenus suivent le même principe que ceux régissant les contrats ou titres supports :

- Options cotées sur des Places européennes : Premier cours du jour ou cours de compensation veille.
- Options cotées sur des Places nord-américaines : Dernier cours veille ou cours de compensation veille.

- **Opérations d'échanges (swaps) :**

- Les swaps d'une durée de vie inférieure à 3 mois sont valorisés de manière linéaire.
- Les swaps d'une durée de vie supérieure à 3 mois sont valorisés au prix du marché.
- L'évaluation des swaps d'indice est réalisée au prix donné par la contrepartie, la société de gestion réalise de manière indépendante un contrôle de cette évaluation.
- Lorsque le contrat de swap est adossé à des titres clairement identifiés (qualité et durée), ces deux éléments sont évalués globalement.

- **Contrats de change à terme :**

Il s'agit d'opérations de couverture de valeurs mobilières en portefeuille libellées dans une devise autre que celle de la comptabilité de l'OPCVM, du FIA par un emprunt de devise dans la même

monnaie pour le même montant. Les opérations à terme de devise sont valorisées d'après la courbe des taux prêteurs/emprunteurs de la devise.

● **Méthode d'évaluation des engagements hors bilan**

- Les engagements sur contrats à terme fermes sont déterminés à la valeur de marché. Elle est égale au cours de valorisation multiplié par le nombre de contrats et par le nominal. Les engagements sur contrats d'échange de gré à gré sont présentés à leur valeur nominale ou en l'absence de valeur nominale, pour un montant équivalent.
- Les engagements sur opérations conditionnelles sont déterminés sur la base de l'équivalent sous-jacent de l'option. Cette traduction consiste à multiplier le nombre d'options par un delta. Le delta résulte d'un modèle mathématique (de type Black-Scholes) dont les paramètres sont : le cours du sous-jacent, la durée à l'échéance, le taux d'intérêt court terme, le prix d'exercice de l'option et la volatilité du sous-jacent. La présentation dans le hors-bilan correspond au sens économique de l'opération, et non au sens du contrat.
- Les swaps de dividende contre évolution de la performance sont indiqués à leur valeur nominale en hors-bilan.
- Les swaps adossés ou non adossés sont enregistrés au nominal en hors-bilan.

● **Description des garanties reçues ou données**

● **Garantie reçue :**

Néant

● **Garantie donnée :**

Dans le cadre de la réalisation des transactions sur instruments financiers dérivés de gré à gré et des opérations d'acquisition / cession temporaire des titres, l'OPC peut recevoir les actifs financiers considérés comme des garanties et ayant pour but de réduire son exposition au risque de contrepartie.

Les garanties financières reçues seront essentiellement constituées en espèces ou en titres financiers pour les transactions sur instruments financiers dérivés de gré à gré, et en espèces et en obligations d'Etat éligibles pour les opérations d'acquisition/cession temporaire de titres.

Ces garanties sont données sous forme d'espèces ou d'obligations émises ou garanties par les Etats membres de l'OCDE ou par leurs collectivités publiques territoriales ou par des institutions et organismes supranationaux à caractère communautaire, régional ou mondial.

Toute garantie financière reçue respectera les principes suivants :

- Liquidité : Toute garantie financière en titres doit être très liquide et pouvoir se négocier rapidement sur un marché réglementé à prix transparent.
- Cessibilité : Les garanties financières sont cessibles à tout moment.
- Evaluation : Les garanties financières reçues font l'objet d'une évaluation quotidienne, au prix du marché ou selon un modèle de pricing. Une politique de décote prudente sera appliquée sur les titres pouvant afficher une volatilité non négligeable ou en fonction de la qualité de crédit.
- Qualité de crédit des émetteurs : Les garanties financières sont de haute qualité de crédit selon l'analyse de la société de gestion.
- Placement de garanties reçues en espèces : Elles sont, soit placées en dépôts auprès d'entités éligibles, soit investies en obligations d'Etat de haute qualité de crédit (notation respectant les critères des OPCVM/FIA de type monétaire), soit investies en OPCVM/FIA de type monétaire, soit utilisées aux fins de transactions de prise en pension conclues avec un établissement de crédit.
- Corrélation : les garanties sont émises par une entité indépendante de la contrepartie.
- Diversification : L'exposition à un émetteur donné ne dépasse pas 20% de l'actif net.

- Conservation : Les garanties financières reçues sont placées auprès du Dépositaire ou par un de ses agents ou tiers sous son contrôle ou de tout dépositaire tiers faisant l'objet d'une surveillance prudentielle et qui n'a aucun lien avec le fournisseur des garanties financières.
- Interdiction de réutilisation : Les garanties financières autres qu'en espèces ne peuvent être ni vendues, ni réinvesties, ni remises en garantie.

● Informations complémentaires

Les coûts exceptionnels liés au recouvrement des créances pour le compte de l'OPCVM ou à une procédure pour faire valoir un droit peuvent s'ajouter aux frais récurrents facturés à ce dernier et affichés ci-dessus.

Frais de fonctionnement et autres services :

Les frais réels de fonctionnement et autres services pourraient être supérieurs au taux forfaitaire maximum autorisé, dans ce cas, la société de gestion prendra en charge le dépassement. Par ailleurs, la société de gestion pourrait être amenée à provisionner le taux maximum forfaitaire si les frais réels de « fonctionnement et autres services » étaient inférieurs au taux affiché.

Mécanisme de Swing Pricing :

La société de gestion a mis en place une méthode d'ajustement de la valeur liquidative du fonds afin de préserver l'intérêt des porteurs présents sur le fonds en faisant supporter aux seuls investisseurs entrants (respectivement sortants) lors de mouvements de souscriptions (respectivement rachats) massifs, le poids du coût du réaménagement du portefeuille.

Le Swing Pricing avec seuil de déclenchement est un mécanisme, encadré par une procédure interne, par lequel la valeur liquidative peut être ajustée en cas de dépassement du seuil de déclenchement dit seuil de Swing Pricing. Ce seuil est indiqué en pourcentage de l'actif net de l'OPC et il est préétabli par la société de gestion.

Ainsi si au jour de la centralisation, le total des ordres de souscription/ de rachat nets des investisseurs sur l'ensemble des catégories de parts du fonds dépasse le seuil de Swing Pricing le mécanisme d'ajustement est activé et la valeur liquidative peut être ajustée à la hausse ou à la baisse. Cette valeur liquidative ajustée est dite valeur liquidative « swinguée ».

Les paramètres du seuil de déclenchement et de coûts de réajustement sont déterminés par la société de gestion et revus périodiquement. Celle-ci a également la possibilité de les modifier à tout moment, notamment en cas de crise sur les marchés financiers.

Si l'OPC émet plusieurs catégories de parts, la valeur liquidative de chaque catégorie de parts est calculée séparément mais le facteur de swing est identique pour toutes les classes de parts et le mécanisme s'applique à l'ensemble du fonds.

La volatilité de la valeur liquidative du FCP peut ne pas refléter uniquement celle des titres détenus en portefeuille en raison de l'application du Swing Pricing.

La valeur liquidative « swinguée » est la seule valeur liquidative du fonds et la seule communiquée aux porteurs de parts du fonds. Toutefois, en cas d'existence d'une commission de surperformance, celle-ci est calculée sur la valeur liquidative avant application du mécanisme d'ajustement.

Conformément aux dispositions réglementaires la société de gestion ne communique pas le niveau du seuil de déclenchement et veille à préserver le caractère confidentiel de cette information.

EVOLUTION DE L'ACTIF NET

	28/03/2024	31/03/2023
Actif net en début d'exercice	176 274 866,08	221 635 463,48
Souscriptions (y compris les commissions de souscription acquises à l'OPC)	175 074 130,82	108 928 703,46
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-139 836 105,51	-155 403 034,35
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	657 490,24	550 439,17
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-3 140 285,52	-2 251 027,16
Plus-values réalisées sur contrats financiers	0,00	0,00
Moins-values réalisées sur contrats financiers	0,00	0,00
Frais de transaction	-1 464,46	-3 262,56
Différences de change	-228 179,85	-420 841,02
Variation de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	5 298 759,04	-3 003 348,26
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	<i>-1 017 938,96</i>	<i>-6 316 698,00</i>
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	<i>-6 316 698,00</i>	<i>-3 313 349,74</i>
Variation de la différence d'estimation des contrats financiers	-1 723 258,30	2 866 673,94
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	<i>2 460 385,94</i>	<i>4 183 644,24</i>
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	<i>4 183 644,24</i>	<i>1 316 970,30</i>
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	0,00	0,00
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	8 044 656,47	3 375 099,38
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	0,00	0,00
Autres éléments	0,00	0,00
Actif net en fin d'exercice	220 420 609,01	176 274 866,08

**INSTRUMENTS FINANCIERS - VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ECONOMIQUE
D'INSTRUMENT**

	Montant	%
ACTIF		
Obligations et valeurs assimilées		
Obligations à taux fixe négo. sur un marché régl. ou assimilé	103 309 448,57	46,87
Obligations à taux variable, révisable négo. sur un marché régl. ou	27 635 002,41	12,54
Obligations indexées négo. sur un marché régl. ou assimilé	2 014 075,33	0,91
Titres subordonnés (TSR - TSDI)	16 068 051,58	7,29
TOTAL Obligations et valeurs assimilées	149 026 577,89	67,61
Titres de créances		
Titres négociables à court terme (NEU CP) émis par des émetteurs	22 472 491,45	10,20
T.C.N étrangers hors ECP	2 423 036,39	1,10
Euro Commercial Paper	9 365 945,45	4,25
TOTAL Titres de créances	34 261 473,29	15,54
Operations contractuelles a l'achat		
TOTAL Operations contractuelles a l'achat	0,00	0,00
PASSIF		
Cessions		
TOTAL Cessions	0,00	0,00
Operations contractuelles a la vente		
TOTAL Operations contractuelles a la vente	0,00	0,00
HORS BILAN		
Opérations de couverture		
Devise	1 403 508,77	0,64
TOTAL Opérations de couverture	1 403 508,77	0,64
Autres opérations		
Devise	1 393 728,22	0,63
Taux	76 580 000,00	34,74
TOTAL Autres opérations	77 973 728,22	35,37

VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
Actif								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	115 649 029,16	52,47	0,00	0,00	33 377 548,73	15,14	0,00	0,00
Titres de créances	34 261 473,29	15,54	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	12 770 285,00	5,79	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif								
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	71 580 000,00	32,47	5 000 000,00	2,27	0,00	0,00	0,00	0,00

VENTILATION PAR MATURITE RESIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	0-3 mois	%	]3 mois - 1 an]	%	]1 - 3 ans]	%	]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
Actif										
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	26 127 173,96	11,85	40 377 884,98	18,32	61 768 835,98	28,02	14 094 624,66	6,39	6 658 058,31	3,02
Titres de créances	29 275 000,82	13,28	4 986 472,47	2,26	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	12 770 285,00	5,79	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif										
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan										
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	37 650 000,00	17,08	23 930 000,00	10,86	15 000 000,00	6,81	0,00	0,00

**VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'EVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF
ET DE HORS-BILAN**

	Devise 1	%	Devise2	%	Devise 3	%	Autre(s) devise(s)	%
	USD	USD	CHF	CHF	SEK			
Actif								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Actions et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	4 161 216,88	1,89	3 451 073,97	1,57	0,00	0,00	2 443 398,45	1,11
Titres de créances	2 762 515,94	1,25	0,00	0,00	2 563 436,08	1,16	2 312 947,26	1,05
Titres d'OPC	447 120,04	0,20	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Contrats financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Créance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	276,51	0,00	8,96	0,00	11,00	0,00	218,53	0,00
Passif								
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Contrats financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	351 933,03	0,16
Dettes	5 844 519,73	2,65	3 509 517,87	1,59	2 610 654,60	1,18	2 330 083,76	1,06
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 403 508,77	0,64
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 393 728,22	0,63

VALEURS ACTUELLES DES INSTRUMENTS FINANCIERS FAISANT L'OBJET D'UNE ACQUISITION TEMPORAIRE

	28/03/2024
Titres acquis à r��m��r��	0,00
Titres pris en pension livr��e	0,00
Titres emprunt��s	0,00

VALEURS ACTUELLES DES INSTRUMENTS FINANCIERS CONSTITUTIFS DE DEPOTS DE GARANTIE

	28/03/2024
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste	0,00
Instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	0,00

INSTRUMENTS FINANCIERS EMIS PAR LA SOCIETE DE GESTION OU LES ENTITES DE SON GROUPE

		LIBELLE	28/03/2024
Actions			0,00
Obligations			3 750 038,48
		BFCM 2.125%26	680 395,98
		BFCM 3%210524	1 964 809,89
		BFCM 3%110925	1 104 832,61
TCN			0,00
OPC			21 040 128,67
		CM-AM CAS.ISR.IC3D	10 830 693,49
		CM-AM DOL.CAS.IC3D	447 120,04
		CM-AM INST.ST.RC6D	1 127,94
		CM-AM MONEPL.IC.3D	9 761 187,20
Contrats financiers			0,00
Total des titres du groupe			24 790 167,15

TABLEAUX D’AFFECTATION DES SOMMES DISTRIBUABLES

Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice						
	Date	Part	Montant total	Montant unitaire	Crédits d'impôt totaux	Crédits d'impôt unitaire
Total acomptes			0	0	0	0

Acomptes sur plus et moins-values nettes versés au titre de l'exercice				
	Date	Part	Montant total	Montant unitaire
Total acomptes			0	0

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes au résultat	28/03/2024	31/03/2023
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	0,00	0,00
Résultat	8 614 587,28	3 073 144,50
Total	8 614 587,28	3 073 144,50

	28/03/2024	31/03/2023
D1 PART DIST RD		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	8 383 459,42	2 982 920,57
Total	8 383 459,42	2 982 920,57
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	7 550,995	6 271,359
Distribution unitaire	0,00	0,00
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat		
Montant global des crédits d'impôt	0,00	0,00
Provenant de l'exercice	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-1	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-2	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-3	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-4	0,00	0,00

	28/03/2024	31/03/2023
D2 PART DIST H		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	231 127,86	90 223,93
Total	231 127,86	90 223,93
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	62 394,483	63 953,659
Distribution unitaire	0,00	0,00
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat		
Montant global des crédits d'impôt	0,00	0,00
Provenant de l'exercice	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-1	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-2	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-3	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-4	0,00	0,00

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes	Affectation des plus et moins-values nettes	
	28/03/2024	31/03/2023
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice	-3 051 648,57	-2 066 320,34
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	0,00	0,00
Total	-3 051 648,57	-2 066 320,34

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes	Affectation des plus et moins-values	
	28/03/2024	31/03/2023
D1 PART DIST RD		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	-2 963 259,75	-1 992 737,85
Total	-2 963 259,75	-1 992 737,85
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	7 550,995	6 271,359
Distribution unitaire	0,00	0,00

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes	Affectation des plus et moins-values	
	28/03/2024	31/03/2023
D2 PART DIST H		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	-88 388,82	-73 582,49
Total	-88 388,82	-73 582,49
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	62 394,483	63 953,659
Distribution unitaire	0,00	0,00

**TABLEAU DES RESULTATS ET AUTRES ELEMENTS CARACTERISTIQUES DE L'OPC AU COURS
DES CINQ DERNIERS EXERCICES**

Date	Part	Actif net	Nombre de titres	Valeur liquidative unitaire	Distribution unitaire sur plus et moins- values nettes (y compris les acomptes)	Distribution unitaire sur résultat (y compris les acomptes)	Crédit d'impôt unitaire	Capitalisation unitaire sur résultat et PMV nettes
				€	€	€	€	€
31/03/2020	D1 PART DIST D	118 582 984,08	4 432,352	26 753,96	0,00	0,00	0,00	-98,22
31/03/2020	D2 PART DIST H	8 689 291,36	88 960,645	97,67	0,00	0,00	0,00	-0,67
31/03/2021	D1 PART DIST RD	207 617 799,90	7 664,249	27 089,12	0,00	0,00	0,00	-64,94
31/03/2021	D2 PART DIST H	7 846 848,69	79 595,822	98,58	0,00	0,00	0,00	-0,55
31/03/2022	D1 PART DIST RD	214 780 398,48	7 983,76	26 902,16	0,00	0,00	0,00	79,81
31/03/2022	D2 PART DIST H	6 855 065,00	70 242,606	97,59	0,00	0,00	0,00	-0,02
31/03/2023	D1 PART DIST RD	170 005 785,03	6 271,359	27 108,28	0,00	0,00	0,00	157,88
31/03/2023	D2 PART DIST H	6 269 081,05	63 953,659	98,02	0,00	0,00	0,00	0,26
28/03/2024	D1 PART DIST RD	214 044 378,87	7 550,995	28 346,51	0,00	0,00	0,00	717,81
28/03/2024	D2 PART DIST H	6 376 230,14	62 394,483	102,19	0,00	0,00	0,00	2,28

SOUSCRIPTIONS RACHATS

	En quantité	En montant
D1 PART DIST RD		
Parts ou Actions Souscrites durant l'exercice	6 309,51100	174 727 872,94
Parts ou Actions Rachetées durant l'exercice	-5 029,87500	-139 331 059,11
Solde net des Souscriptions/Rachats	1 279,63600	35 396 813,83
Nombre de Parts ou Actions en circulation à la fin de l'exercice	7 550,99500	

	En quantité	En montant
D2 PART DIST H		
Parts ou Actions Souscrites durant l'exercice	3 468,03600	346 257,88
Parts ou Actions Rachetées durant l'exercice	-5 027,21200	-505 046,40
Solde net des Souscriptions/Rachats	-1 559,17600	-158 788,52
Nombre de Parts ou Actions en circulation à la fin de l'exercice	62 394,48300	

COMMISSIONS

	En montant
D1 PART DIST RD	
Montant des commissions de souscription et/ou rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription perçues	0,00
Montant des commissions de rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat rétrocédées	0,00
Montant des commissions de souscription rétrocédées	0,00
Montant des commissions de rachat rétrocédées	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Montant des commissions de souscription acquises	0,00
Montant des commissions de rachat acquises	0,00

	En montant
D2 PART DIST H	
Montant des commissions de souscription et/ou rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription perçues	0,00
Montant des commissions de rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat rétrocédées	0,00
Montant des commissions de souscription rétrocédées	0,00
Montant des commissions de rachat rétrocédées	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Montant des commissions de souscription acquises	0,00
Montant des commissions de rachat acquises	0,00

FRAIS DE GESTION SUPPORTES PAR L'OPC

	28/03/2024
FR0007081088 D1 PART DIST RD	
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,16
Frais de fonctionnement et de gestion (frais fixes)	315 484,50
Pourcentage de frais de gestion variables	0,00
Commissions de surperformance (frais variables)	0,00
Rétrocessions de frais de gestion	0,00

	28/03/2024
FR0013188372 D2 PART DIST H	
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,47
Frais de fonctionnement et de gestion (frais fixes)	29 794,84
Pourcentage de frais de gestion variables	0,00
Commissions de surperformance (frais variables)	0,00
Rétrocessions de frais de gestion	0,00

CREANCES ET DETTES

	Nature de débit/crédit	28/03/2024
Créances	Changes à terme	14 509 162,23
Créances	Coupons et dividendes	76 095,09
Total des créances		14 585 257,32
Dettes	Changes à terme	14 294 775,96
Dettes	Frais de gestion	30 971,23
Total des dettes		14 325 747,19
Total dettes et créances		259 510,13

VENTILATION SIMPLIFIEE DE L'ACTIF NET

INVENTAIRE RESUME

	Valeur EUR	% Actif Net
PORTEFEUILLE	204 328 179,85	92,70
ACTIONS ET VALEURS ASSIMILEES	0,00	0,00
OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILEES	149 026 577,89	67,61
TITRES DE CREANCES NEGOCIABLES	34 261 473,29	15,54
TITRES OPC	21 040 128,67	9,55
AUTRES VALEURS MOBILIERES	0,00	0,00
OPERATIONS CONTRACTUELLES	0,00	0,00
OPERATIONS CONTRACTUELLES A L'ACHAT	0,00	0,00
OPERATIONS CONTRACTUELLES A LA VENTE	0,00	0,00
CESSIONS DE VALEURS MOBILIERES	0,00	0,00
OPERATEURS DEBITEURS ET AUTRES CREANCES (DONT DIFFERENTIEL DE SWAP)	76 095,09	0,03
OPERATEURS CREDITEURS ET AUTRES DETTES (DONT DIFFERENTIEL DE SWAP)	-30 971,23	-0,01
CONTRATS FINANCIERS	3 062 634,03	1,39
OPTIONS	0,00	0,00
FUTURES	0,00	0,00
SWAPS	3 062 634,03	1,39
BANQUES, ORGANISMES ET ETS. FINANCIERS	12 984 671,27	5,89
DISPONIBILITES	12 770 285,00	5,79
DEPOTS A TERME	0,00	0,00
EMPRUNTS	0,00	0,00
AUTRES DISPONIBILITES	0,00	0,00
ACHATS A TERME DE DEVISES	0,00	0,00
VENTES A TERME DE DEVISES	214 386,27	0,10
ACTIF NET	220 420 609,01	100,00

PORTEFEUILLE TITRES DETAILLE

Désignation des valeurs	Emission	Echéance	Devise	Qté Nbre ou nominal	Taux	Valeur boursière	% Actif Net
TOTAL Obligations & Valeurs assimilées						149 026 577,89	67,61
TOTAL Obligations & valeurs assimilées nég. sur un marché régl. ou assimilé						149 026 577,89	67,61
TOTAL Obligations à taux fixe nég. sur un marché régl. ou assimilé						103 309 448,57	46,87
TOTAL AUTRICHE						302 388,46	0,14
WIEAV 2 3/4 06/04/25	04/06/2020	04/06/2025	EUR	3	2,75	302 388,46	0,14
TOTAL BELGIQUE						488 472,74	0,22
KBCBB 1 1/2 03/29/26	29/03/2022	29/03/2026	EUR	5		488 472,74	0,22
TOTAL CANADA						1 196 153,25	0,54
BK OF NOVA SCOTIA 0,5%19-0424	30/04/2019	30/04/2024	EUR	700	0,50	701 407,80	0,32
RBC TORONTO 0,125%19-230724	23/07/2019	23/07/2024	EUR	500	0,12	494 745,45	0,22
TOTAL SUISSE						1 199 499,48	0,54
UBS 0 1/4 11/03/26	03/11/2021	03/11/2026	EUR	658		622 098,37	0,28
UBS 4 5/8 03/17/28	17/03/2023	17/03/2028	EUR	562		577 401,11	0,26
TOTAL ALLEMAGNE						6 965 513,50	3,16
DEUTSCHE BANK 0,8%20-070225	14/01/2020	07/02/2025	CHF	2	0,80	405 909,14	0,18
VONOVIA FINANCE 1,8%19-290625	29/01/2019	29/06/2025	EUR	4	1,80	394 888,52	0,18
VONOVIA 0%21-160924	16/06/2021	16/09/2024	EUR	8		785 600,00	0,36
VONOVIA 0%21-011225	01/09/2021	01/12/2025	EUR	19		1 783 948,00	0,81

Désignation des valeurs	Emission	Echéance	Devise	Qté Nbre ou nominal	Taux	Valeur boursière	% Actif Net
DB 1 7/8 02/23/28	23/02/2022	23/02/2028	EUR	5		471 929,59	0,21
LDBK BADEN-WUERTT 2,875%16-26	26/09/2016	28/09/2026	EUR	10	2,88	976 177,76	0,44
DT LUFTHANSA 3%20-290526	01/12/2020	29/05/2026	EUR	10	3,00	1 006 509,84	0,46
INFINEON TECHNOLOG 0,625%22-25	17/02/2022	17/02/2025	EUR	2	0,62	194 941,10	0,09
PORSCHE A HLDG 4,5%23-270928	27/04/2023	27/09/2028	EUR	395	4,50	422 629,34	0,19
VOLKSWAGEN LEASING 4,625%23-29	25/09/2023	25/03/2029	EUR	500	4,62	522 980,21	0,24
TOTAL DANEMARK						1 457 821,68	0,66
NYKREDIT REALKREDIT 4%23-0728	20/02/2023	17/07/2028	EUR	500	4,00	518 422,30	0,23
NYKREDIT REALKREDI 3,875%24-27	27/02/2024	05/07/2027	EUR	500	3,88	502 945,74	0,23
CARLSBERG BREW 4%23-051028	25/09/2023	05/10/2028	EUR	417	4,00	436 453,64	0,20
TOTAL ESPAGNE						4 451 914,57	2,02
SANTAN 2 1/2 03/18/25	18/03/2015	18/03/2025	EUR	10	2,50	987 675,89	0,45
SANTANDER CONSUM F 0,482%19-24	16/07/2019	16/07/2024	JPY	2	0,48	1 222 982,36	0,55
BBVA 0,375%19-021024	02/10/2019	02/10/2024	EUR	10	0,38	984 955,25	0,45
BBVA TV23-100526	02/05/2023	10/05/2026	EUR	7		727 852,94	0,33
CABKSM 4 5/8 05/16/27	16/05/2023	16/05/2027	EUR	5		528 448,13	0,24
TOTAL FINLANDE						1 925 284,04	0,87
TVO POWER CO 2,125%15-040225	04/02/2015	04/02/2025	EUR	1 000	2,12	988 315,55	0,44
OPBANK 0 1/4 03/24/26	24/03/2021	24/03/2026	EUR	1 000	0,25	936 968,49	0,43
TOTAL FRANCE						25 083 872,92	11,41

Désignation des valeurs	Emission	Echéance	Devise	Qté Nbre ou nominal	Taux	Valeur boursière	% Actif Net
IMERYS 2%14-101224 EMTN	10/12/2014	10/12/2024	EUR	10	2,00	993 034,15	0,45
NEXANS 2,75%17-050424	05/04/2017	05/04/2024	EUR	4	2,75	410 895,89	0,19
SEB 1,5%17-310524	31/05/2017	31/05/2024	EUR	10	1,50	1 008 472,95	0,46
WORLDLINE 1,625%17-130924	13/09/2017	13/09/2024	EUR	15	1,62	1 496 629,47	0,68
THALES 0,875%18-190424 EMTN	19/04/2018	19/04/2024	EUR	10	0,88	1 006 987,49	0,46
ACCOR TV19-040226	04/02/2019	04/02/2026	EUR	5	3,00	484 705,52	0,22
HSBC 0,25%19-170524	17/05/2019	17/05/2024	EUR	3	0,25	299 333,84	0,14
BPCE 0,625%19-260924 EMTN	26/06/2019	26/09/2024	EUR	20	0,62	1 975 189,07	0,90
DASSAULT SYST. 0%19-160924	16/09/2019	16/09/2024	EUR	16		1 572 848,00	0,71
AIR FRANCE - KLM 1,875%20-0125	16/01/2020	16/01/2025	EUR	5	1,88	492 622,95	0,22
URW 2,125%20-090425	09/04/2020	09/04/2025	EUR	5	2,12	501 755,82	0,23
AUCHAN HOLDING 29012026	29/04/2020	29/01/2026	EUR	5	2,88	486 107,94	0,22
HLDG D INFRASTRUCT 2,5%20-0527	04/05/2020	04/05/2027	EUR	5	2,50	496 296,26	0,23
SEB 1,375%20-160625	16/06/2020	16/06/2025	EUR	10	1,38	982 109,95	0,45
SAFRAN 0,125%21-160326	16/03/2021	16/03/2026	EUR	15	0,12	1 411 067,46	0,64
ARVAL SERV LEAS 0%21-300924	30/03/2021	30/09/2024	EUR	30		2 941 920,00	1,33
RCI BANQUE 4,625%23-021026	02/10/2023	02/10/2026	EUR	333	4,62	346 330,45	0,16
SOCGEN 4 1/4 09/28/26	28/09/2023	28/09/2026	EUR	2	4,25	207 918,12	0,09
THALES 4,125%23-181028 EMTN	03/10/2023	18/10/2028	EUR	6	4,12	630 608,66	0,29
SOCGEN 4 1/4 04/14/25	14/04/2015	14/04/2025	USD	1 500	4,25	1 388 527,32	0,63

Désignation des valeurs	Emission	Echéance	Devise	Qté Nbre ou nominal	Taux	Valeur boursière	% Actif Net
SOCGEN 2 5/8 02/27/25	27/02/2015	27/02/2025	EUR	11	2,62	1 089 453,16	0,49
BFCM 3%15-110925	11/09/2015	11/09/2025	EUR	11	3,00	1 104 832,61	0,50
TOTALENERGIES SE TV19-PERP.	04/04/2019	31/12/2050	EUR	3 500		3 556 707,65	1,63
BQE STELLANTIS 0,625%19-210624	21/06/2019	21/06/2024	EUR	200	0,62	199 518,19	0,09
TOTAL ROYAUME UNI						6 291 154,59	2,85
BARCLAYS BK 2,8%14-200624	17/04/2014	20/06/2024	EUR	1	2,80	203 938,22	0,09
VODAFONE GROUP 1,875%14-0925	11/09/2014	11/09/2025	EUR	500	1,88	494 746,02	0,22
STD CHARTERED 3,125%14-191124	19/11/2014	19/11/2024	EUR	1 220	3,12	1 226 651,47	0,56
HSBC 3 06/30/25	30/06/2015	30/06/2025	EUR	1 000	3,00	1 010 806,89	0,46
BARCLAYS 1,375%18-240126 NOTES	24/01/2018	24/01/2026	EUR	1 000		982 809,78	0,45
ROLLS 0 7/8 05/09/24	09/05/2018	09/05/2024	EUR	1 750	0,88	1 757 278,85	0,79
LLOYDS 0 1/2 11/12/25	12/11/2019	12/11/2025	EUR	151		148 231,20	0,07
CHANEL CERES 0,5%20-310726	01/10/2020	31/07/2026	EUR	500	0,50	466 692,16	0,21
TOTAL IRLANDE						4 415 659,72	2,00
INT SAN BK IRE 0,25%19-300924	30/09/2019	30/09/2024	CHF	15	0,25	3 045 164,83	1,38
AIB GROUP 1,25%19-24	28/05/2019	28/05/2024	EUR	250	1,25	251 602,90	0,11
CCEP FIN IRL 0%21-060925	06/05/2021	06/09/2025	EUR	693		657 719,37	0,30
AIB GRP TV21-171127	17/05/2021	17/11/2027	EUR	500		461 172,62	0,21
TOTAL ITALIE						7 710 983,99	3,50
BANCO BPM 4,625%23-291127	29/11/2023	29/11/2027	EUR	750	4,62	782 176,60	0,35

Désignation des valeurs	Emission	Echéance	Devise	Qté Nbre ou nominal	Taux	Valeur boursière	% Actif Net
TITIM 5.303 05/30/24	30/05/2014	30/05/2024	USD	1 250	5,30	1 173 120,18	0,53
LDOIM 1 1/2 06/07/24	07/06/2017	07/06/2024	EUR	2 000	1,50	2 015 212,13	0,91
SRGIM Float 08/02/24	02/08/2017	02/08/2024	EUR	1 500		1 511 091,87	0,69
TELECOM ITALIA 4%19-110424	11/01/2019	11/04/2024	EUR	735	4,00	763 441,33	0,35
CA AUTO BK 0%21-160424	16/04/2021	16/04/2024	EUR	300		299 556,00	0,14
BACRED 4 3/4 03/14/28	14/03/2023	14/03/2028	EUR	778		804 563,05	0,37
LEASYS EMTN 3,875% 01032028	01/03/2024	01/03/2028	EUR	360	3,88	361 822,83	0,16
TOTAL JAPON						5 270 438,11	2,39
SOFTBK 3 1/8 09/19/25	19/09/2017	19/09/2025	EUR	500	3,12	490 032,64	0,22
S TOMO MITSUI FINL 0,465%19-24	30/05/2019	30/05/2024	EUR	2 000	0,46	1 997 131,64	0,91
M BISHI UFJ FINL 0,339%19-0724	19/07/2019	19/07/2024	EUR	1 000	0,34	992 038,93	0,45
MIZUHO FIN GROUP 0,118%19-0924	06/09/2019	06/09/2024	EUR	600	0,12	590 902,23	0,27
SOFTBK 2 1/8 07/06/24	06/07/2021	06/07/2024	EUR	1 000	2,12	997 395,42	0,45
M BISHI UFJ FINL TV22-140625	15/06/2022	14/06/2025	EUR	200	2,26	202 937,25	0,09
TOTAL LUXEMBOURG						6 531 940,80	2,96
TRATON FIN LUX 0,125%21 240325	24/03/2021	24/03/2025	EUR	10	0,12	964 314,25	0,44
TRATON FIN LUX 0%21-140624	14/06/2021	14/06/2024	EUR	3		297 669,00	0,14
TRATON FIN LUX 3,75%24-270327	27/03/2024	27/03/2027	EUR	7	3,75	701 105,42	0,32
EUROFINS SCIENTIFI 2,125%17-24	25/07/2017	25/07/2024	EUR	200	2,12	201 709,84	0,09
MEDTRONIC GLOB 0,25%19-020725	02/07/2019	02/07/2025	EUR	1 000	0,25	961 375,25	0,44

Désignation des valeurs	Emission	Echéance	Devise	Qté Nbre ou nominal	Taux	Valeur boursière	% Actif Net
LOGICOR FIN 0,75%19-150724	15/07/2019	15/07/2024	EUR	2 000	0,75	1 988 258,69	0,89
HIGHLAND HLDGS 0,318%21-151226	12/11/2021	15/12/2026	EUR	678	0,32	623 675,75	0,28
LOGICOR FIN 0,625%22-171125	17/01/2022	17/11/2025	EUR	300	0,62	283 252,97	0,13
LOGICOR FIN 4,625%24-250728	25/01/2024	25/07/2028	EUR	500	4,62	510 579,63	0,23
TOTAL PAYS-BAS						18 337 373,98	8,32
ALLIANZ FINANCE II 0%20-140125	14/01/2020	14/01/2025	EUR	4		388 968,00	0,18
MERCEDESSENZ 3,625%23-161224	16/06/2023	16/12/2024	EUR	5	3,62	504 867,88	0,23
STLA 2 03/20/25	20/03/2018	20/03/2025	EUR	10	2,00	983 627,12	0,45
EURONEXT 1%18-180425	18/04/2018	18/04/2025	EUR	100	1,00	98 033,02	0,04
VW INTL FINANCE TV18-PERP. NC6	27/06/2018	31/12/2050	EUR	10		1 022 071,89	0,46
NIBC BANK 2%19-090424	09/04/2019	09/04/2024	EUR	10	2,00	1 019 252,13	0,46
KNAB 0,625%19-210624	21/06/2019	21/06/2024	EUR	500	0,62	498 765,02	0,23
ING GROEP TV19-030925	03/09/2019	03/09/2025	EUR	10		984 671,97	0,45
SIEMENS FIN NV 0%20-200226	20/02/2020	20/02/2026	EUR	32		3 015 776,00	1,37
LOUIS DR COMP 2,375%20-271125	27/11/2020	27/11/2025	EUR	1 500	2,38	1 476 474,02	0,67
TOYOTA MOTOR FI 0%21-070624	07/06/2021	07/06/2024	EUR	25		2 483 140,50	1,13
ING GROEP TV21-291125	29/11/2021	29/11/2025	EUR	10		976 030,33	0,44
DTRGR 1 1/4 04/06/25	30/03/2022	06/04/2025	EUR	5	1,25	494 328,77	0,22
DE VOLKSBANK TV22-040527	04/05/2022	04/05/2027	EUR	5		494 989,19	0,22
ABN AMRO BANK 4%23-160128 MTN	16/01/2023	16/01/2028	EUR	10	4,00	1 024 164,59	0,46

Désignation des valeurs	Emission	Echéance	Devise	Qté Nbre ou nominal	Taux	Valeur boursière	% Actif Net
ABN AMRO 3,75%23-200425	13/04/2023	20/04/2025	EUR	5	3,75	518 534,10	0,24
SIKA CAPITAL 3,75%23-031126	03/05/2023	03/11/2026	EUR	602	3,75	616 089,07	0,28
TOYOTA MOTOR FI 4%23-020427	02/10/2023	02/04/2027	EUR	625	4,00	636 143,49	0,29
NIBC BANK 6%23-161128	16/11/2023	16/11/2028	EUR	10	6,00	1 101 446,89	0,50
TOTAL NORVEGE						539 346,43	0,24
SPBK 1 SR-BANK 4,875%23-240828	24/08/2023	24/08/2028	EUR	500	4,88	539 346,43	0,24
TOTAL NOUVELLE ZELANDE						606 033,38	0,27
ANZ NEW ZEALAND 3,527%24-0128	24/01/2024	24/01/2028	EUR	600	3,53	606 033,38	0,27
TOTAL SUEDE						6 201 844,41	2,81
VOLVO CAR 2,125%19-020424	02/04/2019	02/04/2024	EUR	1 200	2,12	1 199 304,00	0,54
VOLVO TREASURY 0,125%20-170924	17/09/2020	17/09/2024	EUR	400	0,12	393 487,86	0,18
VOLVO TREASURY 0%21-090524	09/11/2021	09/05/2024	EUR	2 000		1 992 060,00	0,90
VOLVO TREASURY 0,625%22-140225	14/02/2022	14/02/2025	EUR	565	0,62	550 274,26	0,25
SEB 1,75%22-111126	11/05/2022	11/11/2026	EUR	500	1,75	483 382,62	0,22
SWEDBANK 3,75%22-141125	14/11/2022	14/11/2025	EUR	700	3,75	711 778,70	0,32
ASSA ABLOY 3,75%23-130926	13/09/2023	13/09/2026	EUR	846	3,75	871 556,97	0,40
TOTAL ETATS UNIS AMERIQUE						4 333 752,52	1,97
JOHNSON & JOHNSON 0,65%16-0524	20/05/2016	20/05/2024	EUR	500	0,65	500 767,65	0,23
GENERAL MOTORS 2,2%19-010424	24/01/2019	01/04/2024	EUR	500	2,20	499 830,00	0,23
DANAHER 1,7% 0324	30/03/2020	30/03/2024	EUR	166	1,70	165 966,80	0,08

Désignation des valeurs	Emission	Echéance	Devise	Qté Nbre ou nominal	Taux	Valeur boursière	% Actif Net
PEPSICO 0,25%20-060524	07/05/2020	06/05/2024	EUR	1 000	0,25	999 004,59	0,45
FORD MOTOR 4,867% 030827	13/02/2023	03/08/2027	EUR	607	4,87	644 455,95	0,29
T 3.55 11/18/25	18/05/2023	18/11/2025	EUR	1 000	3,55	1 012 558,25	0,46
MCDONALD S 3,625%23-281127	28/11/2023	28/11/2027	EUR	500	3,62	511 169,28	0,23
TOTAL Obligations à taux variable, révisable nég. sur un marché régl. ou assimilé						27 635 002,41	12,54
TOTAL BELGIQUE						504 744,42	0,23
AB INBEV TV18-150424	23/01/2018	15/04/2024	EUR	500		504 744,42	0,23
TOTAL CANADA						2 521 895,67	1,14
NATL BK CANADA TV23-130625	13/06/2023	13/06/2025	EUR	1 000		1 005 992,17	0,46
TORONTO DOMINION TV23-210725	21/07/2023	21/07/2025	EUR	1 000		1 013 250,00	0,45
TORONTO DOMINION BK TV23-0926	08/09/2023	08/09/2026	EUR	500		502 653,50	0,23
TOTAL SUISSE						2 538 615,00	1,15
UBS Float 01/16/26	18/01/2021	16/01/2026	EUR	2 500		2 538 615,00	1,15
TOTAL ALLEMAGNE						1 307 041,70	0,59
CMZB Float 03/12/27	05/03/2024	12/03/2027	EUR	3		302 077,67	0,14
LBBW Float 11/28/25	29/11/2023	28/11/2025	EUR	5		502 022,78	0,23
LBBW Float 11/09/26	09/02/2024	09/11/2026	EUR	5		502 941,25	0,22
TOTAL ESPAGNE						1 918 115,38	0,87
SANTAN Float 01/29/26	29/01/2021	29/01/2026	EUR	10		1 010 574,58	0,46
BANCO SANTANDER TV05052024	05/05/2022	05/05/2024	EUR	9		907 540,80	0,41

Désignation des valeurs	Emission	Echéance	Devise	Qté Nbre ou nominal	Taux	Valeur boursière	% Actif Net
TOTAL FRANCE						4 444 650,27	2,02
RENAUL Float 03/12/25	12/03/2018	12/03/2025	EUR	7		703 690,56	0,32
ALDFP Float 10/06/25	04/10/2023	06/10/2025	EUR	17		1 729 600,40	0,78
BPCEGP Float 03/08/27	08/03/2024	08/03/2027	EUR	10		1 004 937,56	0,46
SOCIETE GLE TV17-220524 EMTN	22/05/2017	22/05/2024	EUR	10		1 006 421,75	0,46
TOTAL ROYAUME UNI						4 051 789,17	1,84
BACR Float 05/12/26	12/05/2021	12/05/2026	EUR	2 000		2 026 497,67	0,92
HSBC HLDGS TV21-240926	24/09/2021	24/09/2026	EUR	1 000		1 009 341,50	0,46
NWG Float 01/09/26	09/01/2024	09/01/2026	EUR	1 000		1 015 950,00	0,46
TOTAL LUXEMBOURG						1 010 379,00	0,46
TRATON FIN LUX TV23-210126	21/06/2023	21/01/2026	EUR	5		506 340,00	0,23
TRATON FIN LUX TV23-180925	18/09/2023	18/09/2025	EUR	5		504 039,00	0,23
TOTAL PAYS-BAS						3 008 091,86	1,36
MBGGR Float 07/03/24	03/07/2017	03/07/2024	EUR	10		1 001 070,00	0,45
ALVGR Float 11/22/24	22/11/2021	22/11/2024	EUR	4		403 807,81	0,18
VW Float 11/16/24	16/11/2018	16/11/2024	EUR	5		507 827,00	0,23
ING TV23-021026	25/09/2023	02/10/2026	EUR	5		504 128,44	0,23
ADNA Float 03/11/26	04/03/2024	11/03/2026	EUR	588		591 258,61	0,27
TOTAL ETATS UNIS AMERIQUE						6 329 679,94	2,88
GOLDMAN SACHS GRP TV15-060725	06/07/2015	06/07/2025	EUR	2 289		2 290 441,50	1,04

Désignation des valeurs	Emission	Echéance	Devise	Qté Nbre ou nominal	Taux	Valeur boursière	% Actif Net
BAC Float 08/24/25	24/05/2021	24/08/2025	EUR	1 000		1 008 582,36	0,46
BANK OF AMERICA TV21-220926	22/09/2021	22/09/2026	EUR	1 500		1 515 751,00	0,69
GLDM SACHS GR.TV21-230927 EMTN	23/09/2021	23/09/2027	EUR	500		508 445,75	0,23
T Float 03/06/25	06/03/2023	06/03/2025	EUR	1 000		1 006 459,33	0,46
TOTAL Obligations indexées négo. sur un marché régl. ou assimilé						2 014 075,33	0,91
TOTAL CANADA						1 004 112,00	0,46
NACN Float 03/06/26	08/03/2024	06/03/2026	EUR	1 000		1 004 112,00	0,46
TOTAL ETATS UNIS AMERIQUE						1 009 963,33	0,45
GS GROUP TV19032026 EMTN IDX	19/03/2021	19/03/2026	EUR	1 000		1 009 963,33	0,45
TOTAL Titres subordonnés (TSR - TSDI)						16 068 051,58	7,29
TOTAL AUSTRALIE						1 220 416,09	0,55
WESTPAC BANKING 0,76%16-0626	08/06/2016	09/06/2026	JPY	2	0,76	1 220 416,09	0,55
TOTAL ALLEMAGNE						1 459 840,25	0,66
DEUTSCHBAHNFIN TV19-PERP.	18/10/2019	31/12/2050	EUR	15		1 459 840,25	0,66
TOTAL FRANCE						11 170 416,12	5,07
ENGIFP 3 7/8 PERP	02/06/2014	31/12/2050	EUR	6		619 438,52	0,28
CA SA 3%15-211225 TSR	21/12/2015	21/12/2025	EUR	1 000 000	3,00	984 039,78	0,45
CA SA 2,85%16-270426	27/04/2016	27/04/2026	EUR	1 000 000	2,85	983 075,88	0,45
BFCM 2.125%16-120926	12/09/2016	12/09/2026	EUR	7	2,12	680 395,98	0,31
BNP CARDIF 1%17-291124	29/11/2017	29/11/2024	EUR	10	1,00	983 092,62	0,45

Désignation des valeurs	Emission	Echéance	Devise	Qté Nbre ou nominal	Taux	Valeur boursière	% Actif Net
LA MONDIALE 0,75%20-200426	20/10/2020	20/04/2026	EUR	25	0,75	2 366 579,10	1,06
BPCEGP 5.15 07/21/24	21/01/2014	21/07/2024	USD	1 719	5,15	1 599 569,38	0,73
BFCM 3%14-210524 EMTN SUB	21/05/2014	21/05/2024	EUR	1 918	3,00	1 964 809,89	0,89
BNP PARIBAS 2,375%15-170225	17/02/2015	17/02/2025	EUR	1 000	2,38	989 414,97	0,45
TOTAL ITALIE						2 217 379,12	1,01
ISPIM Float 09/26/24	26/09/2017	26/09/2024	EUR	22		2 217 379,12	1,01
TOTAL Titres de créances						34 261 473,29	15,54
TOTAL Titres de créances négociés sur un marché régl. ou assimilé						34 261 473,29	15,54
TOTAL Titres de créances négociables						34 261 473,29	15,54
TOTAL ALLEMAGNE						1 992 980,83	0,90
ECP SIXT SE 290429	28/03/2024	29/04/2024	EUR	2 000 000		1 992 980,83	0,90
TOTAL FRANCE						22 472 491,45	10,20
VERRALL NCP PRE 24	18/01/2024	22/04/2024	EUR	2 000 000		1 994 352,66	0,90
VALEO NCP22042024	18/01/2024	22/04/2024	EUR	3 000 000		2 991 128,02	1,38
NEXANS NCP08042024	05/02/2024	08/04/2024	EUR	300 000		299 629,11	0,14
ITMENT NCP22042024	16/02/2024	22/04/2024	USD	3 000 000		2 762 515,94	1,25
ROQUET NCP29042024	25/01/2024	29/04/2024	EUR	1 000 000		996 386,80	0,45
LAGARD NCP05042024	01/02/2024	05/04/2024	EUR	2 500 000		2 497 737,40	1,13
PLAOMN NCP03062024	01/03/2024	03/06/2024	EUR	2 000 000		1 984 151,76	0,90
L.D.C. NCP04062024	29/02/2024	04/06/2024	EUR	1 000 000		992 699,36	0,45

Désignation des valeurs	Emission	Echéance	Devise	Qté Nbre ou nominal	Taux	Valeur boursière	% Actif Net
AVRIL NCP08052024	06/03/2024	08/05/2024	EUR	3 000 000		2 984 830,63	1,35
BOLLOR NCP12062024	08/03/2024	12/06/2024	EUR	3 000 000		2 974 394,25	1,35
ILIAD NCP19042024	15/03/2024	19/04/2024	EUR	2 000 000		1 994 665,52	0,90
TOTAL ROYAUME UNI						2 312 947,26	1,05
ECP HONDA FI 0524	25/03/2024	28/05/2024	GBP	2 000 000	5,54	2 312 947,26	1,05
TOTAL IRLANDE						2 423 036,39	1,10
CD HEWLETT PACKA25	08/01/2024	06/01/2025	EUR	2 500 000	3,70	2 423 036,39	1,10
TOTAL ITALIE						2 496 581,28	1,13
ECP FINCANTIERI 24	06/02/2024	08/04/2024	EUR	2 500 000	4,64	2 496 581,28	1,13
TOTAL SUEDE						2 563 436,08	1,16
ECP VW 260824	26/02/2024	26/08/2024	SEK	30 000 000	4,30	2 563 436,08	1,16
TOTAL Titres d'OPC						21 040 128,67	9,55
TOTAL OPCVM et équivalents d'autres Etats membres de l'UE						21 040 128,67	9,55
TOTAL FRANCE						21 040 128,67	9,55
CM-AM CASH ISR-IC			EUR	20,542		10 830 693,49	4,92
CM-AM DOLLAR CASH-C			USD	235,157		447 120,04	0,20
CM-AM INST SHORT TERM-C			EUR	0,49901		1 127,94	0,00
CM-AM MONEPLUS-IC			EUR	15,883		9 761 187,20	4,43
TOTAL Contrats financiers						3 062 634,03	1,39
TOTAL Contrats financiers avec appel de marge						619 022,88	0,28

Désignation des valeurs	Emission	Echéance	Devise	Qté Nbre ou nominal	Taux	Valeur boursière	% Actif Net
Appels marge swaps			EUR	619 022,88		619 022,88	0,28
TOTAL Autres engagements						2 443 611,15	1,11
TOTAL Swaps						2 443 611,15	1,11
TOTAL ALLEMAGNE						-46 024,89	-0,02
SWTHVB1703282.9827/E			EUR	-5 000 000		-46 024,89	-0,02
TOTAL FRANCE						2 476 998,12	1,12
SWTCMC200226-.2773/E			EUR	-4 330 000		287 613,42	0,13
SWTCMC160625-.3965/E			EUR	-1 500 000		69 726,64	0,03
SWTCMC130825-.428/EU			EUR	-1 500 000		83 040,86	0,04
SWTCMC190125-.2985/E			EUR	-5 500 000		217 492,72	0,10
SWTCMC291025-.1508/E			EUR	-3 600 000		211 064,92	0,10
SWTCIC101124-.2884/E			EUR	-3 250 000		98 619,65	0,04
SWTCIC100526-.1911/E			EUR	-3 000 000		213 755,14	0,10
SWTCMC190824-.2469/E			EUR	-6 400 000		131 086,96	0,06
SWTCIC040824-.016/EU			EUR	-22 500 000		437 254,24	0,20
SWTCMC170525.9849/EU			EUR	-10 000 000		306 153,27	0,14
CCS EURJPY 09/06/26			EUR	1 403 508,77		1 472 531,77	0,66
CCS EURJPY 09/06/26			JPY	-200 000 000		-1 237 255,22	-0,56
CCS EURJPY 16/07/24			EUR	1 393 728,22		1 410 737,28	0,64
CCS EURJPY 16/07/24			JPY	-200 000 000		-1 224 823,53	-0,56

Désignation des valeurs	Emission	Echéance	Devise	Qté Nbre ou nominal	Taux	Valeur boursière	% Actif Net
TOTAL PAYS-BAS						12 637,92	0,01
SWTAB1901282.3547/O			EUR	-5 000 000		59 249,99	0,03
SWTRBS190128OISEST/2			EUR	-5 000 000		-46 612,07	-0,02

COMPLEMENT D'INFORMATION RELATIF AU REGIME FISCAL DU COUPON

(selon l'article 158 du CGI)

Coupon de la part D1 : Information relative à la part à la part éligible à l'abattement de 40%		
	NET UNITAIRE	DEVISE
Dont montant éligible à l'abattement de 40% *		EUR

() Cet abattement ne concerne que les porteurs et actionnaires personnes physiques***COMPLEMENT D'INFORMATION RELATIF AU REGIME FISCAL DU COUPON**

(selon l'article 158 du CGI)

Coupon de la part D2 : Information relative à la part à la part éligible à l'abattement de 40%		
	NET UNITAIRE	DEVISE
Dont montant éligible à l'abattement de 40% *		EUR

() Cet abattement ne concerne que les porteurs et actionnaires personnes physiques*

Annexe SFDR Rapport Annuel (addendum ex-post)

Dénomination du produit: **CM-AM CREDIT LOW DURATION**

Identifiant d'entité juridique: **969500GI3PHDG7DVIK57**

Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés bénéficiaires des investissements appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxinomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'**activités économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement ne comprend pas de liste des activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable?



Oui



Non



Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif environnemental: __%



dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE



dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE



Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif social: __%



Il promouvait des caractéristiques environnementales et sociales (E/S) et, bien qu'il n'ait pas eu d'objectif l'investissement durable, il présentait une proportion minimale de **25**% d'investissements durables



ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE



ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE



ayant un objectif social



Il promouvait des caractéristiques E/S mais n'a pas réalisé d'investissements durables



Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Les **indicateurs de durabilité** permettent de mesurer la manière dont les objectifs de durabilité de ce produit financier sont atteints.

Ce produit financier promeut des caractéristiques environnementales et sociales en adoptant une approche d'amélioration de score ESG. Le score ESG du portefeuille (moyenne pondérée par le poids de l'actif) doit ainsi être meilleur que celui de son univers de référence diminué des 20% des émetteurs dont les scores ESG sont les plus faibles.

Le score ESG du produit financier au cours de la période était de **6,25/10** tandis que son univers de référence affichait un score de **5,82/10**. Les caractéristiques environnementales et sociales poursuivies par le fonds (via le score ESG) ont donc été atteintes.

● **Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité?**

Les indicateurs de durabilité utilisés par ce produit financier sont:

- le score ESG.

Le score ESG du produit financier est de **6,25/10, en amélioration de 0,05** sur la période.

Réduction de l'intensité carbone à 44,79 (tCO2/M€ CA)

- L'indicateur de droits humains: aucune controverse n'est à déplorer

Le score ESG est resté supérieur au score ESG de l'univers de référence, pour des raisons liées notamment au choix et à la surpondération d'émetteurs ayant un score élevé. .

● **... et par rapport aux périodes précédentes?**

N/A

● **Quelles étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait partiellement réaliser et comment l'investissement durable a-t-il contribué à ces objectifs ?**

N/A

● **Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a partiellement réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?**

Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération?

Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme?

N/A

Les **principales incidences négatives** correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

La **stratégie d'investissement** guide les décisions d'investissement selon des facteurs tels que les objectifs d'investissement et la tolérance au risque.

[Inclure la déclaration pour les produits financiers visés à l'article 6, premier alinéa, du règlement (UE) 2020/852]

La taxinomie de l'UE établit un principe consistant à «ne pas causer de préjudice important» en vertu duquel les investissements alignés sur la taxinomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxinomie de l'UE et qui s'accompagne de critères spécifiques de l'UE.

Le principe consistant à «ne pas causer de préjudice important» s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Tout autre investissement durable ne doit pas non plus causer de préjudice important aux objectifs environnementaux ou sociaux.



Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité?

La prise en compte des principales incidences négatives a été utilisée, en complément de la détermination du chiffre d'affaires contribuant aux ODD, pour déterminer si un investissement était durable ou non (cf question précédente). Le gérant du produit financier a pu disposer également des données brutes relatives aux indicateurs de durabilité, via le prestataire de données ISS. La considération des principales incidences négatives s'est donc faite de façon directe (via l'utilisation et le suivi des données brutes) et indirecte (via l'intégration à la méthodologie propriétaire de détermination de l'investissement durable).



Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier?

La liste comprend les investissements constituant **la plus grande proportion d'investissements** du produit financier au cours de la période de référence, à savoir:
**31/03/2023–
28/03/2024**

Investissements les plus importants	Secteur	% d'actifs	Pays
CM-AM CASH ISR	OPCVM	4,9	FRANCE
CM-AM MONEPLUS	OPCVM	4,4	FRANCE
TOTALENERGIES SE	Energie	1,6	FRANCE
INTESA SANPAOLO BANK IRELAND PLC	Finance	1,4	IRLANDE
SIEMENS FINANCIERINGSMAATSC HAPPIJ NV	Industrie	1,4	PAYS-BAS
VALEO SE	Consommation discrétionnaire	1,4	FRANCE
AVRIL	Consommation de base	1,4	FRANCE
BOLLORE SE	Services de communication	1,3	FRANCE
ARVAL SERVICE LEASE	Industrie	1,3	FRANCE
ITM ENTREPRISES	Consommation de base	1,3	FRANCE



Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité?

Quelle était l'allocation d'actifs?

Le tableau ci-dessous présente l'allocation entre investissements durables (environnementaux ou sociaux) et les investissements non durables.

Pour les fonds avec un objectif d'investissement durable: Le produit financier s'engage sur un minimum de **25%** d'investissement durable, en proportion de l'actif total du fonds.

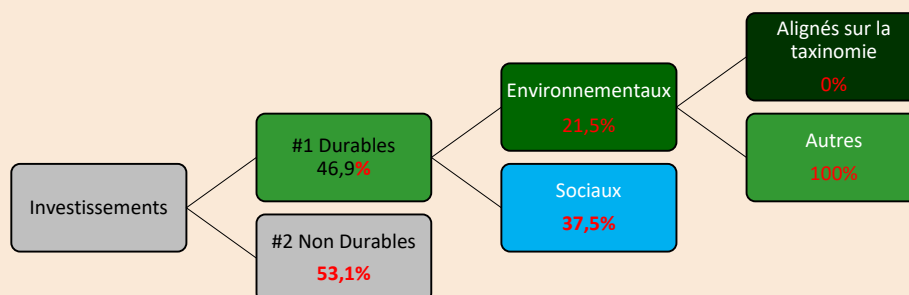
L'indicateur utilisé pour déterminer le pourcentage d'investissement durable est issue d'une méthodologie propre à Crédit Mutuel Asset Management, qui permet de qualifier un investissement de 'durable'.

Cette méthodologie s'articule en 3 étapes:

- l'identification des sociétés et émetteurs dont le chiffre d'affaires contribuant à l'atteinte d'Objectifs de Développement Durable est supérieur à 5%
- l'évaluation des principales incidences négatives pouvant venir affaiblir la proposition de contribution initiale
- l'évaluation des pratiques de bonne gouvernance

Ce processus permet de qualifier les sociétés et émetteurs comme 'durable' ou 'non durable'.

Hors liquidités accessoires et dérivés (autorisés par le prospectus du produit financier dans la limite de 10% maximum de l'actif total du fonds), la totalité des titres vifs détenus (90%) est donc qualifiée de 'durable' (selon la méthodologie décrite ci-dessus).



La catégorie **#1 Durables** couvre les investissements durables ayant des objectifs environnementaux ou sociaux.

La catégorie **#2 Non Durables** inclut les investissements qui ne sont pas considérés comme des investissements durables.

Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés?

Les investissements ont été réalisés dans les secteurs suivants:

Secteur GICS	% Poids
Finance	35,2
Industrie	13,8
Consommation discrétionnaire	11,5
Services de communication	6,1
Consommation de base	5,4
Immobilier	2,8
Matériaux	2,2
Technologies de l'information	1,9
Energie	1,6
Services aux collectivités	1,0
Soins de santé	0,8

(PAS_DE



Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE?

Les données relatives à la proportion d'activités alignées à la taxinomie des sociétés ou émetteurs (chiffre d'affaire, CapEx, OpEx) sont pour l'immense majorité des données estimées par les prestataires de données extra-financières. Dans la mesure où ces données ne sont pas communiquées directement par les sociétés ou émetteurs (mais extrapolées par des intervenants externes) et conformément aux recommandations de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF), nous avons fait le choix de ne pas publier d'estimations en lien avec la taxinomie de l'UE.

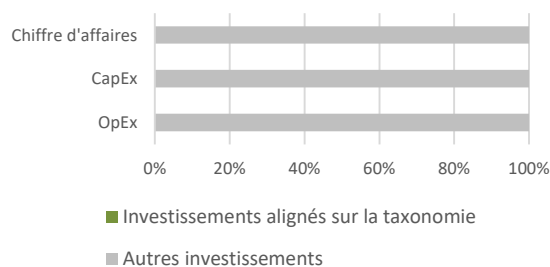
Aucun de nos investissements n'est donc estimé être aligné avec la taxinomie de l'UE.

Le produit financier a-t-il investi dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxinomie de l'EU ?

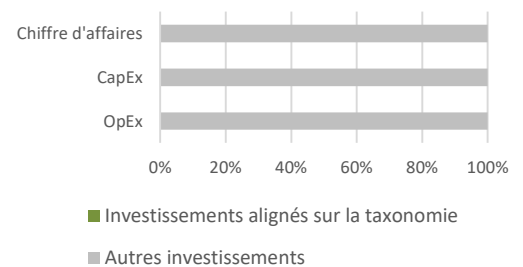
Non

Les deux graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage minimal d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.

1. Alignement des investissements sur la taxinomie, **obligations souveraines incluses**



1. Alignement des investissements sur la taxinomie, **hors obligations souveraines**



*Aux fins de ces graphiques, les « obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines.

Quelle était la proportion d'investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes?

N/A

Comment le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE a-t-il évolué par rapport aux périodes de références précédentes ?

N/A



Quelle était la proportion d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la taxinomie de l'UE?

La totalité des investissements durables ayant un objectif environnemental n'était pas alignée avec la taxinomie de l'UE, soit **100%** (voir tableau allocation d'actifs).



Quelle était la proportion d'investissements durables sur le plan social?

La part d'investissement durables sur le plan social était de **37,5%**.

Les **activités habilitantes** permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les **activités transitoires** sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.



Le symbole représente des investissements durables sur le plan environnemental qui **ne tiennent pas compte des critères** applicables aux activités économiques durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE.



Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie «#2 Non durables», quelle était leur finalité et existait-il des garanties environnementales ou sociales minimales?

Ce produit financier pouvait investir, dans la limite prévue au prospectus, en OPVCM de droit français ou étranger. Dans la mesure du possible, la caractéristique 'durable' des sous-jacents a été identifiée par transparence; les actifs ont ensuite été alloués dans chacune des poches. Dans un souci de cohérence, le gérant a veillé à sélectionner des fonds disposant d'un Label ISR (ou équivalent) et/ou intégrant des considérations extra-financières ou de durabilité, afin de garantir la prise en compte de considérations environnementales, sociales et de gouvernance et ainsi de minimiser les risques de durabilité émanant de l'exposition aux fonds sous-jacents.

Une proportion de liquidités, détenue à titre auxiliaire, a permis d'assurer une réserve de liquidité et d'anticiper les éventuels mouvements liés aux souscriptions/rachats de la part des porteurs. N'héritant pas d'une caractéristique de durabilité, le cash a été comptabilisé dans la poche 'non durables'. Dans la mesure du possible, les sous-jacents des OPC (monétaires notamment) ont été analysés en transparence, et alloués entre les poches 'durables' et 'non durables' selon le modèle 'Investissement Durable' de Crédit Mutuel Asset Management. De la même manière et quand cela est possible, certains dérivés identifiés en transparence comme 'non durables' ont également été intégrés dans ces autres investissements 'non durables'.



Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques environnementales et /ou sociales au cours de la période de référence?

Une série de contrôles de premier niveau est prévue au sein des équipes de gestion. Ceux-ci permettent d'assurer le respect des contraintes de durabilité prévues dans la documentation précontractuelle. Les contrôles de second et troisième niveau viennent compléter le dispositif.

Les contrôles permettent d'assurer un taux de couverture par un score ESG (minimum 90%) ainsi que le respect du principe de sélectivité (20% d'exclusions des sociétés ou émetteurs les moins bien notés de l'univers). Pour les fonds labélisés ISR, les contrôles portent également sur les taux de couverture et la performance des deux indicateurs de durabilité obligatoire retenus par le produit financier.

Enfin, un dernier contrôle porte sur la qualification d'investissement durable et le respect, à tout moment, du pourcentage minimum affiché dans la documentation précontractuelle.



Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence durable?

N/A

- **En quoi l'indice désigné différait-il d'un indice de marché large pertinent?**

N/A

- **Quelle a été la performance de ce produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur l'objectif d'investissement durable?**

N/A

- **Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence?**

N/A

- **Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large?**

N/A

Les indices de référence sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint l'objectif d'investissement durable.



CM AM CREDIT LOW DURATION

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
Exercice clos le 28 mars 2024**



**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
Exercice clos le 28 mars 2024**

CM AM CREDIT LOW DURATION
OPCVM CONSTITUE SOUS FORME DE FONDS COMMUN DE PLACEMENT
Régé par le Code monétaire et financier

Société de gestion
CREDIT MUTUEL ASSET MANAGEMENT
4, rue Gaillon
75002 PARIS

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'OPCVM constitué sous forme de fonds commun de placement CM AM CREDIT LOW DURATION relatifs à l'exercice clos le 28 mars 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'OPCVM constitué sous forme de fonds commun de placement à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « *Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels* » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 31/03/2023 à la date d'émission de notre rapport.

*PricewaterhouseCoopers Audit, 63, rue de Villiers, 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex
T: +33 (0) 1 56 57 58 59, F: +33 (0) 1 56 57 58 60, www.pwc.fr*

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre de Paris - Ile de France. Société de commissariat aux comptes membre de la compagnie régionale de Versailles. Société par Actions Simplifiée au capital de 2 510 460 €. Siège social : 63, rue de Villiers 92200 Neuilly-sur-Seine. RCS Nanterre 672 006 483. TVA n° FR 76 672 006 483. Siret 672 006 483 00362. Code APE 6920 Z. Bureaux : Bordeaux, Grenoble, Lille, Lyon, Marseille, Metz, Nantes, Nice, Paris, Poitiers, Rennes, Rouen, Strasbourg, Toulouse.



CM AM CREDIT LOW DURATION

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance que les appréciations qui, selon notre jugement professionnel ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués ainsi que sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la société de gestion.

*PricewaterhouseCoopers Audit, 63, rue de Villiers, 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex
T: +33 (0) 1 56 57 58 59, F: +33 (0) 1 56 57 58 60, www.pwc.fr*

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre de Paris - Ile de France. Société de commissariat aux comptes membre de la compagnie régionale de Versailles. Société par Actions Simplifiée au capital de 2 510 460 €. Siège social : 63, rue de Villiers 92200 Neuilly-sur-Seine. RCS Nanterre 672 006 483. TVA n° FR 76 672 006 483. Siret 672 006 483 00362. Code APE 6920 Z. Bureaux : Bordeaux, Grenoble, Lille, Lyon, Marseille, Metz, Nantes, Nice, Paris, Poitiers, Rennes, Rouen, Strasbourg, Toulouse.

Responsabilités de la société de gestion relatives aux comptes annuels

Il appartient à la société de gestion d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la société de gestion d'évaluer la capacité du fonds à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le fonds ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été établis par la société de gestion.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels***Objectif et démarche d'audit***

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion du fonds.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

*PricewaterhouseCoopers Audit, 63, rue de Villiers, 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex
T: +33 (0) 1 56 57 58 59, F: +33 (0) 1 56 57 58 60, www.pwc.fr*

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la société de gestion, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la société de gestion de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du fonds à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Neuilly sur Seine, date de la signature électronique

Document authentifié par signature électronique
Le commissaire aux comptes
PricewaterhouseCoopers Audit
Frédéric SELLAM

2024.07.08 18:02:25 +0200



Ce rapport annule et remplace le précédent rapport émis en date du 25 juin 2024